ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 6224 rue Colbert, entre les rues Bellecastle et Dufossat.

Horace E. Upton vs Mme Fannie C. Bailey, épouse de James J. Bailey. —

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 93,528 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot désigné par le numéro municipal 6224, borné par les rues Colbert, Bellecastle, Dufossat et Chestnut, mesurant Quarante-cinq pieds de front à la rue Colbert (commençant à un point quarante cinq pieds de distance du coin des rues Colbert et Bellecastle) sur neuf douze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant composé de l'entier lot désigné par le No 17, mesurant trente pieds de face à la rue Colbert sur la ci-devant dite profondeur et la moitié contigue du lot No 19 mesurant quinze pieds de façade sur la rue Colbert sur la profondeur susmentionnée.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devra-t-elle un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
H. E. A. J. H. Upton, avocats pour le demandeur.
27 mai—27—juin 2 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Etant l'Ilot borné par l'avenue Tulane et les rues Solomon, Ulloa et Hennessey.

Frank A. Daniels vs Lewis et Compagnie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 93,115—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Une portion de terre ensemble avec toutes les dites voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilot désigné par le numéro municipal 699, borné par les rues Colbert, Bellecastle, Dufossat et Chestnut, mesurant Quarante-cinq pieds de front à la rue Colbert (commençant à un point quarante cinq pieds de distance du coin des rues Colbert et Bellecastle) sur neuf douze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant composé de l'entier lot désigné par le No 17, mesurant trente pieds de face à la rue Colbert sur la ci-devant dite profondeur et la moitié contigue du lot No 19 mesurant quinze pieds de façade sur la rue Colbert sur la profondeur susmentionnée.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devra-t-elle un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
H. E. A. J. H. Upton, avocats pour le demandeur.
27 mai—27—juin 2 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Etant l'Ilot borné par l'avenue Tulane et les rues Solomon, Ulloa et Hennessey.

Frank A. Daniels vs Lewis et Compagnie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 93,115—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilot désigné par le numéro municipal 699, borné par les rues Colbert, Bellecastle, Dufossat et Chestnut, mesurant Quarante-cinq pieds de front à la rue Colbert (commençant à un point quarante cinq pieds de distance du coin des rues Colbert et Bellecastle) sur neuf douze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant composé de l'entier lot désigné par le No 17, mesurant trente pieds de face à la rue Colbert sur la ci-devant dite profondeur et la moitié contigue du lot No 19 mesurant quinze pieds de façade sur la rue Colbert sur la profondeur susmentionnée.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant. l'acquéreur devra-t-elle un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
H. E. A. J. H. Upton, avocats pour le demandeur.
27 mai—27—juin 2 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District,

Etant l'Ilot borné par l'avenue Tulane et les rues Solomon, Ulloa et Hennessey.

Frank A. Daniels vs Lewis et Compagnie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 93,115—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier